

N° Délibération : 2017_05742

N° Synergie : NP0013889

Objet : FEDER – STRATEGIE NUMERIQUE de la Porte du Hainaut (volet 1)

Commission Thématique n°: 6

Thème : Aménagement du territoire

PORTEUR

Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

DESCRIPTIF

Après une politique dynamique d'Espaces Numériques de Proximité (61 répartis sur 36 communes), la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a décidé de réorienter son intervention (dans le cadre de sa feuille de route numérique votée le 27 mars 2017) vers l'accès et l'accompagnement aux nouveaux usages du numérique afin de renforcer le potentiel de transversalité du numérique dans de nombreux domaines : inclusion et politique de la ville, aménagement du territoire, création d'emplois, mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable etc...

Les objectifs sont :

- Assurer une conversion décisive des quartiers de la Politique de la Ville,
- Développer l'attractivité du territoire par la promotion du Pôle Arenberg Créative Mine.

L'ambition de La Porte du Hainaut prend corps autour de 4 grands axes et 15 actions garantissant l'approche globale de l'écosystème numérique :

Axe 1 : Favoriser l'autonomie et l'inclusion des populations fragiles par une meilleure maîtrise des usages et des contenus numériques,

Axe 2 : Renforcer les services de proximité par le numérique,

Axe 3 : Valoriser le territoire à travers son patrimoine culturel et touristique pour attirer et fidéliser les visiteurs,

Axe 4 : Faciliter les échanges entre services publics et citoyens (E-administration).

L'ensemble de la stratégie numérique présuppose la mise en place d'une équipe projet dédiée.

Les actions envisagées dans le cadre de cette première phase sont :

- des ressources humaines dédiées à l'animation numérique du territoire et à la mise en œuvre de la feuille de route (2.5 ETP).

- dans l'axe 1 : La mise en place d'une programmation d'ateliers itinérants co-construite avec les acteurs sociaux, économiques, éducatifs et culturels du territoire pour accompagner le public dans ses usages.

- dans l'axe 3 : la Mise en place de «parcours interactifs numériques» pour valoriser l'offre culturelle locale et améliorer la médiation culturelle numérique (à Denain, avec la mise en place des projets numériques de reconstitution de la bataille de Denain et de l'animation holographique du bureau de Jules MOUSSERON. A Saint-Amand-les-Eaux, avec la reconstitution numérique de l'Abbaye).

- la Mise en place d'une visite en 3D du patrimoine mondial de UNESCO de La Porte du Hainaut sur 53 sites liés à l'habitat, au cadre de vie ou à l'exploitation de la Mine (visite 3D des bâtiments patrimoniaux et monuments historiques, reconstitution en réalité augmentée, itinéraires touristiques et contenus multimédia en plusieurs langues).

- dans l'axe 4, d'initier la modernisation des systèmes d'information et des systèmes internes de la CAPH dans les domaines des relations aux publics.

VALEUR AJOUTEE REGIONALE

Ce projet met en œuvre les premières actions coordonnées à l'échelle de la Communauté de l'Agglomération de la Porte du Hainaut pour l'ensemble des communes du territoire dans le domaine de l'E-administration et de la valorisation du territoire.

Il s'intègre totalement dans la priorité d'amélioration de la conduite des politiques publiques prévues dans l'axe 2 du programme opérationnel FEDER 2014-2020.

BUDGET

Coût total	354 743	
FEDER	212 846 €	soit 60 %
Fonds propres	141 897 €	

Les dépenses en fonctionnement du projet :

- Frais de personnel : 2 personnes sont recrutées à 100% pour animer le numérique au sein du territoire avec le soutien d'une assistante à 50%.

Les dépenses d'investissement sont envisagées pour du matériel et des fournitures informatiques ainsi que pour couvrir des frais de contrats de services.

Les dépenses sont cohérentes au regard de l'ambition d'un projet qui met en œuvre la première phase d'une stratégie de développement numérique à l'échelle intercommunale.